

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, session 2023

Le président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, au titre de l'année 2023 :

Monsieur GAYET Timothée, ingénieur d'études de classe normale, président, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame DOUCET Isabelle, attaché principal d'administration, vice-présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Monsieur LOPEZ Thierry, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Bordeaux Montaigne, Pessac.

Madame DEROUICHE Valérie, ingénieure d'études de classe normale, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Monsieur HUC Olivier, ingénieur d'étude de classe normale, Université Paul Sabatier Toulouse III, Toulouse.

Madame NAUDY Delphine, attaché principal d'administration, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Pau, le

Le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

Laurent BORDES